



-Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Téléphone : 03 44 53 63 89/ Fax : 03.44.27.81.65

*Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis*

Compte rendu conseil municipal du 22 novembre 2021

Présents : Mesdames Del Rio, Cormary, Jaunet, Divay , Carton,

Messieurs : Marville, Morin, , Guerda, Grospiron, Marville

Absents excusés : Mme Divay pouvoir à Mme Carton, Mme Boutoille pouvoir à Mme Del Rio

- **Désignation du secrétaire de séance : Christel Jaunet**
A l'unanimité Mme Jaunet est élue secrétaire de séance.

AJOUT à l'ordre du jour.

Mme Jaunet informe le conseil qu'elle aimerait ajouter 3 points à l'ordre du jour : demande de subvention auprès de la préfecture et du conseil Générale pour la remise en état du terrain de foot et demande de subvention auprès de la préfecture pour le remplacement du battant de cloche de l'église

A l'unanimité le conseil accepte

- **Approbation du compte-rendu du 15 NOVEMBRE 2021**
A l'unanimité le conseil valide le compte rendu du 15 novembre

DECISION MODIFICATIVE 1 DU BUDGET EAU

Mme le Maire indique que des décisions modificatives doivent être prises sur le budget eau

En fonctionnement :

Diminution de crédit du compte Recette 777 de 2277,60

Augmentation de crédit du compte Recette 757 de 2277,60

En investissement

Diminution de crédit dépense du compte 2315 chapitre 41 de 117566€

Augmentation de crédit dépense du compte 2315 chapitre 23 de 117 56€

Diminution de crédit en recette cpte 1068 chapitre 40 de 227764,28€

Augmentation de crédit en recette cpte 1068 chapitre 10 de 227764,28€

A l'unanimité le conseil valide la DM 1

Autorisation de demande de subvention de la DCTR pour la rénovation du cabanon du cimetière.

Le cabanon du cimetière s'écroule de plus en plus, le toit est devenu inexistant et les murs sont en piètre état

Nous avons un devis de la Ste Bati Perreira réfection en moellon et toit en zinc, d'un montant de 17009,40 TTC

A l'unanimité le conseil autorise le Maire à demander une subvention auprès de la DCTR

Autorisation de demande de subvention auprès du conseil général pour la rénovation du cabanon du cimetière.

Le cabanon du cimetière s'écroule de plus en plus, le toit est devenu inexistant et les murs sont en piètre état

Nous avons un devis de la Ste Bati Perreira réfection en moellon et toit en zinc, d'un montant de 17009,40 TTC

A l'unanimité le conseil autorise le Maire à demander une subvention auprès du Conseil général.

Autorisation de réaliser les travaux du cabanon du cimetière .

Le cabanon du cimetière s'écroule de plus en plus, le toit est devenu inexistant et les murs sont en piètre état

Nous avons un devis de la Ste Bati Perreira réfection en moellon et toit en zinc, d'un montant de 17009,40 TTC

Sous réserve de l'obtention de subvention d'un montant minimum de 50% le conseil autorise les travaux.

Autorisation de demande de subvention detr pour le remplacement du battant de la cloche .

La Ste Bodet qui s'occupe de l'entretien annuel de la cloche de l'église nous informe que le battant de la cloche est usé et que son remplacement s'avère nécessaire.

Nous avons un devis pour un montant de 1467 eurosTTC .

A l'unanimité le conseil autorise le Maire à demander une subvention detr.

Autorisation de demande de subvention auprès du conseil général pour la remise aux normes du terrain de football et de basket.

Lors de la dernière vérification de l'apave, il a été constaté que les équipements sportifs , but de foot et panier de basket étaient très dégradés et de fait ne répondaient plus aux normes de sécurité.

Nous avons un devis de 11 525,75€ de la Ste Marty

Le conseil autorise le Maire a demander une subvention auprès du conseil général

Autorisation de demande de subvention detr pour la remise en état du terrain de football

Lors de la dernière vérification de l'apave, il a été constaté que les équipements sportifs , but de foot et panier de basket étaient très dégradés et de fait ne répondaient plus aux normes de sécurité.

Nous avons un devis de 11 525,75€ de la Ste Marty

Le conseil autorise le Maire a demander une subvention detr.

Questions diverses :

Le clos Artu : Mme Jaunet et Mr Grospiron informent le conseil d'un projet de collège et lycée Montessori avec une cinquantaine d'élèves au clos Artu. Il s'agit d'un établissement actuellement en location à Pontarmé et qui souhaiterait acquérir le clos Artu et y installer aussi un internat. Ce projet nécessiterai une modification légère du PLU autorisant les établissement d'enseignement en zone UAP.

Plusieurs questions se posent : augmentation de la circulation et principalement les possibilités de la commune une fois que l'enseignement est autorisé de refuser un établissement privé conventionné beaucoup plus important et incluant les primaires.

En effet la commune doit régler les frais de scolarité en primaire aux établissements privés. Un tel établissement mettrait nos comptes dans le « rouge ». Mme Le Maire se renseigne auprès du service juridique de l'association des Maires de l'Oise.

Un premier tour de table fait ressortir que le conseil n'est pas favorable à ce projet.

Affaire Medjahed : Le tribunal a désigné un médiateur.

Terrains Carlier : Mr Gropsirons nous informe que la famille Carlier souhaite vendre leurs terrains. Cela concerne la Sablière et qqes parcelles limitrophes. Ces terrains sont en Zone naturelle et non constructibles.

Christel JAUNET

